

## VESSEAUX

# Préserver le patrimoine

Le maire de Vesseaux Émile Beaume, en présence du député, maire de Vals-les-Bains, Jean-Claude Flory et du conseiller général maire d'Ucel, Bernard Perrier, a tout d'abord coupé le ruban symbolique, aidé de la petite Lauretta âgée de trois ans et demi, puis ce fut au tour des discours. Cette opération d'aménagement, inscrite au pôle d'économie du patrimoine de la Haute Vallée de l'Ardèche, s'est réalisée en concertation avec l'association « *les Amis de Vesseaux* » pour le plan et le choix des matériaux et avec l'aide de la municipalité pour le financement et la coordination des



**L'aménagement de l'église Saint-Pierre : une opération programmée dans le cadre du pôle d'économie du patrimoine.**

travaux. La commune a obtenu les subventions nécessaires auprès de plusieurs partenaires, l'État à hauteur de 25 %, la Région de 15 %, l'Europe de 40 %, les derniers 20 % étant à la charge de la commune. Le montant total des travaux s'est monté à 39 567 € HT dont 28 965 € HT étaient subventionnables. Cette opération de mise en valeur d'un

élément patrimonial et de son environnement a pour objectif de drainer les visiteurs vers le porche classé de l'église, datant du XII<sup>ème</sup> siècle, ainsi que vers la rivière Liopoux. Vesseaux fait partie du circuit « *Paysage d'histoire siècle après siècle* », dont les remparts du XIV<sup>ème</sup> siècle sont un élément fort.

Le Sithere est engagé avec 70 communes partenaires, dont Vesseaux, dans une seconde programmation du PEP, Pôle d'Économie du Patrimoine « *Cités et terroir du bien-être en Ardèche* ». C'est dans ce cadre que devrait s'inscrire l'aménagement d'une maison du patrimoine à proximité de l'église. •